



ASACA

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE - CLUB ANDRESIEN

e.mail : asaca1307@gmail.com

Note aux équipages engagés,

Nous vous souhaitons la bienvenue sur la 47ème édition du rallye Plaines et Vallées

LE PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS (équipages, officiels, commissaires)

Nous vous prions de bien vouloir vous engager à ne pas participer à ce rallye en cas de symptômes COVID 19, d'appliquer les gestes barrières, de venir avec vos équipements personnels et de respecter les consignes suivantes :

-Parc d'assistance : Nous vous demandons de limiter le nombre de vos accompagnants au maximum dans le parc d'assistance. Si la distanciation sociale n'est pas possible, le port du masque y sera obligatoire. Les regroupements pour les repas se feront par table de six personnes maximum. Seuls 1 véhicule par concurrent sera autorisé.

LES VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES : Vous devrez respecter les heures de convocation (CH A), l'accès sera limité aux 2 membres de l'équipage. Il y aura un contrôle des PASS SANITAIRE AVANT LE CH A (présence pilote et copilote obligatoire) Un sens unique de circulation sera mis en place pour éviter le croisement des personnes. Le port du masque ainsi que la distanciation sociale seront OBLIGATOIRE

LES VERIFICATIONS TECHNIQUES : Elles seront interdites au public et seulement l'équipage sera admis. Les deux membres de l'équipage devront être masqués et procéder à une désinfection des mains avant et après la présentation des divers équipements.

!!! Tout au long du Rallye le port du masque sera obligatoire !!!

Les copilotes seront obligatoirement masqués aux entrée/sortie parcs d'assistance et de regroupement. Les copilotes y signeront avec leur propre stylo.

Attention : un masque par personne devra se trouver à bord de votre voiture de course pendant toute la durée du Rallye et être accessible en cas de panne ou d'accident.

Lors de la remise des prix qui se fera à l'entrée du PARC FERME de fin de rallye, les récipiendaires devront être masqués.

L'ensemble des directives énoncées ci-dessus sont certes contraignantes mais sont obligatoires afin de respecter le protocole FFSA du 23 Août 2021.

Au plaisir de vous rencontrer, malgré toutes ces contraintes,

Sportivement

L'ASACA



ASACA

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE - CLUB ANDRESIEN

e.mail : asaca1307@gmail.com

Règlementation sanitaire covid 19 pour le 47^e Rallye Plaines et Vallées

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, cette édition se fera avec certaines contraintes. Nous vous prions de bien vouloir vous engager à ne pas participer à ce rallye en cas de symptômes COVID 19, **d'appliquer les gestes barrières, de venir avec vos équipements personnels et de respecter à la lettre les consignes suivantes.**

Tout au long du Rallye le port du masque sera obligatoire lors de vos échanges avec les concurrents, l'organisation ou les autres officiels / commissaires.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner des sanctions.

Le PASS SANITAIRE est OBLIGATOIRE

!!!Gestes barrières à respecter !!!

- Port du masque obligatoire aux vérifications administratives et techniques
- Port du masque obligatoire dès la dépose des casques (parcs Reprmt, parcs fermés, CH)
- Port du masque obligatoire sur les zones assistances,
- Hygiène des mains par solution hydro alcoolique
- Désinfectant surface (spray, lingettes..) à l'assistance des équipages
- Assurer la gestion des déchets de toute l'équipe (concurrents et assistance)
- Limiter au maximum les personnes à l'assistance, respect des distanciations physiques
- Se munir de son propre matériel (stylo) sur toute la durée du rallye (vérifs, CH...)

A REMETTRE A L'ORGANISATION A LA REMISE DES ROADBOOKS

Très important - Le pilote et le copilote atteste avoir pris connaissance de cette réglementation sanitaire et engage sa responsabilité à faire respecter les mesures barrières à l'ensemble de son équipe en signant le protocole mis en place.

Nom Prénom.....

Nom Prénom.....

N° voiture Course.....

Signature.....Signature.....

Fait àLe.....

A REMETTRE A L'ORGANISATION A LA REMISE DES ROADBOOKS

L'ensemble de directives énoncées ci-dessus sont certes contraignantes mais sont obligatoires afin de respecter le protocole FFSA

Au plaisir de vous rencontrer en Normandie, malgré toutes ces contraintes,
Sportivement,

L'ASACA



ASACA

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE - CLUB ANDRESIEN

e.mail : asaca1307@gmail.com

47 EME RALLYE TT PLAINES ET VALLEES

Constitution de l'équipe au complet du N° COURSE.....

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR TOUS **A REMETTRE A LA PRISE DES ROADBOOKS**

	NOM	PRENOM	NUM DE TEL
PILOTE			
COPILOTE			
ASSISTANCE 1			
ASSISTANCE 2			
ASSISTANCE 3			
ASSISTANCE 4			
ASSISTANCE 5			
ASSISTANCE 6			

Je soussigné déclare conformes les informations ci-dessus et certifie sur l'honneur que toutes les personnes notifiées sur ce document ont un pass sanitaire valide :

- un certificat de test négatif (RT-PCR ou antigénique) de moins de 48 heures
- un certificat de test positif datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois
- un certificat de vaccination attestant un schéma vaccinal complet.

Nous nous engageons à ne pas participer à ce rallye en cas de symptômes COVID 19

Fait à :

Signature :

Le :